



AC4

*Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan Local de l'Habitat,
prescrite le 31 janvier 2018*

DOSSIER ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, le 16 mars 2023

NOTE

La servitude AC4 concerne des territoires voisins :

- ZPPAUP de Faymoreau
- ZPPAUP du bourg de Vouvant et de la vallée de La Mère